

Numéro 513

Du

8 mai 2020

au

15 mai 2020

CNAFAL

19 rue Robert  
Schumann  
94270

Le Kremlin Bicêtre

09 71 16 59 05

[cnafal@cnafal.net](mailto:cnafal@cnafal.net)

*Ce bulletin hebdomadaire ne contient pas les positions du CNAFAL mais des points d'actualité(s) avec des textes pouvant vous être utiles... et il s'agit donc là d'informations brutes non commentées.*

## Consommation et vie courante

---

### **Prestations sociales :**

Les montants forfaitaires du RSA, de la prime d'activité et de l'allocation aux adultes handicapés, ont été revalorisés.

**Montant forfaitaire du revenu de solidarité active**

**Montant forfaitaire de la prime d'activité**

**Montant de l'allocation aux adultes handicapés**

### **Transports :**

Au regard de l'année 2019 jalonnée de diverses difficultés pour les services de transports (grèves, aléas climatiques), leur régularité a progressé.

### **Bilan 2019 de la qualité de service des transports de voyageurs en France**



### **Rétrospective :**

L'Institut national de la consommation retrace dans un de ses articles les faits marquants de son activité en 2019.

### **Faits marquants 2019**

# 2019

## Environnement

---

Le Haut conseil du climat (HCC) publie dans un rapport des recommandations sur la sortie de la crise sanitaire. Il considère que *"la baisse radicale des émissions de gaz à effet de serre constatée en France pendant la crise sanitaire reste marginale, face aux enjeux climatiques et ne répond pas aux attentes de la transition juste. Elle n'est ni durable, ni souhaitable, car elle n'est pas le résultat d'un changement structurel organisé."*

### **Climat, santé : mieux prévenir, mieux guérir**



## CORONAVIRUS

---

### **Données personnelles :**

La CNIL recommande la prudence en matière des nouveaux traitements de données, aux collectivités distribuant des masques à leurs administrés.

### **COVID-19 : les traitements de données associés aux opérations de distribution de masques**

Suite à l'évolution du dispositif d'indemnisation des arrêts de travail dérogatoires, les salariés recevront une indemnisation par leur employeur.

### **Covid-19 : modification du dispositif d'indemnisation**

#### **Comité Social et Economique :**

Les délais de communication ont été écourtés : deux jours au moins pour les entreprises d'au moins 50 salariés et trois jours pour les réunions CSE.

### **Ordonnance n° 2020-507 du 2 mai 2020**

Les délais en cas d'intervention d'un expert, sont également modifiés.

### **Décret n° 2020-508 du 2 mai 2020**

#### **Personnes âgées :**

Le Ministère des Solidarités et de la Santé a mis en place un protocole afin d'accompagner que les personnes âgées vivant à domicile, que ce soit en terme de lutte contre l'isolement ou bien de suivi médical.

### **Protocole d'accompagnement des personnes âgées à domicile**

#### **Handicap :**

Les personnels et les aidants de personnes en situation de handicap s'inquiètent quant aux modalités du déconfinement. Plusieurs associations s'expriment sur ce sujet.

### **UNAPEI – Communiqué de presse**

### **Avis de la Fondation des Amis de l'atelier**

#### **Activité partielle :**

Les proches de personnes vulnérables, vivant dans le même logement, ne vont plus avoir besoin d'un arrêt maladie pour rester à la maison. Un décret précise les nouvelles modalités de cette mesure.

### **Décret n° 2020-521 du 5 mai 2020**

#### **Précarité :**

Les bénéficiaires du RSA et des APL toujours en attente de l'aide d'un montant de 150 €, promise par le gouvernement, vont pouvoir désormais en bénéficier.

### **Décret n° 2020-519 du 5 mai 2020**

## CORONAVIRUS

---

### **Immigration :**

Des personnes sont toujours maintenues illégalement dans les zones d'attentes de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, malgré une lettre ouverte adressée au Premier Ministre.

### **Enfermement illégal**

#### **Lettre ouverte**

### **Droit d'asile :**

Le Conseil d'Etat a ordonné au ministre de l'intérieur et à l'Office français de l'intégration et de l'immigration de rétablir, dans un délai de cinq jours et dans les conditions sanitaires imposées par le Covid-19, l'enregistrement des demandes d'asile, en priorité de celles émanant des personnes présentant une vulnérabilité particulière et de rouvrir la plateforme téléphonique de prise de rendez-vous.

### **Ordonnance du 30 avril 2020, n°440250-440253**

### **Cour des comptes :**

La Cour des comptes estime que malgré l'augmentation des financements, les conditions matérielles d'asile sont insuffisantes.

### **Rapport thématique de la Cour des comptes du 5 mai 2020**

#### **Rapport thématique de la Cour des comptes du 5 mai 2020 - Synthèse**

### **Pacte :**

Dans son pacte « Le pouvoir de vivre » 55 ONG, syndicats, associations..., dont France Environnement, préconisent, entre autres, le versement d'une aide exceptionnelle de 250 € par mois pour les ménages en difficulté.

### **Le pacte du pouvoir de vivre**

### **Conditions de travail :**

Le Ministère du travail a publié un protocole destiné à aider les entreprises à assurer la sécurité sanitaire de leurs salariés au sein de leurs structures. Des fiches spéciales ont également été élaborées par métiers afin d'apporter des conseils spécifiques à chaque profession nommées "Kit de lutte Covid-19".

### **Protocole national**

#### **Fiches conseils métiers**

### **Amendes et contraventions :**

Les délais pour contester une contravention ou une amende forfaitaire, ont été rallongés de 15 jours.

### **Désignation et contestation**

L'homme devrait mettre autant d'ardeur à simplifier sa vie qu'il en met à la compliquer.

(Henri Bergson 1859/1941)

